

Enregistrement de 713 dispositifs médicaux (DM)

L'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé (AMMPS) annonce l'enregistrement de **713 dispositifs médicaux (DM)**, à l'issue de la réunion de la **Commission Nationale Consultative des Dispositifs Médicaux**, tenue le **28 juillet 2026**.

Cette opération témoigne du dynamisme du dispositif national d'évaluation et d'enregistrement des dispositifs médicaux, contribuant à améliorer leur disponibilité sur le marché national dans le respect des exigences de qualité, de sécurité et de performance.

L'AMMPS réaffirme son engagement en faveur de la protection de la santé publique, du renforcement de l'accès à des dispositifs médicaux conformes aux normes réglementaires en vigueur, ainsi que de la consolidation de la souveraineté sanitaire et de la régulation du secteur des produits de santé.

Rabat, le 28/07/2026

